

# Nouveau cadre de partenariat-pays entre le Royaume du Maroc et le Groupe de la Banque mondiale (2019-2024)

Le Maroc est à un tournant majeur de son développement. Sous l'impulsion du roi Mohammed VI, le pays s'est engagé dans un nouveau modèle de développement qui doit lui permettre de mieux faire face aux enjeux que constituent la concurrence mondialisée, la cohésion sociale nationale, la création d'emplois et le renforcement du capital humain. C'est dans ce contexte que le Groupe de la Banque mondiale et le Maroc se dotent d'un nouveau cadre de partenariat-pays (CPF) pour la période 2019-2024.

L'objectif est de définir les axes d'intervention stratégiques du Groupe et de tracer les contours de son soutien aux objectifs de développement à long terme du pays. Ce Cadre de partenariat est établi sur la base des priorités du programme gouvernemental pour les années 2017 à 2021, ainsi que des avantages comparatifs du Groupe de la Banque mondiale, compte tenu des enseignements tirés de sa précédente Stratégie de partenariat avec le Maroc (2014-2017). Il repose également sur une analyse approfondie et actualisée des défis et des atouts du pays, et a fait l'objet d'un processus de consultation auprès d'un large éventail de parties prenantes nationales.

Bien que le terme de Stratégie ait cédé la place à celui de Cadre, le rôle de ce document reste fondamentalement le même, à savoir détailler les grandes lignes du soutien financier et technique de la Banque au cours des cinq prochaines années.

## LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA STRATÉGIE DE PARTENARIAT 2014-2017 :

**La mise en œuvre de la précédente stratégie a fourni des enseignements précieux pour l'élaboration du nouveau cadre de partenariat-pays :**

- **Le soutien apporté par la Banque à des réformes essentielles a joué un rôle déterminant dans l'établissement d'un consensus autour des grandes réformes** des politiques publiques et des institutions. La prochaine phase s'attachera à mettre l'accent sur la mise en œuvre effective des réformes en se concentrant davantage sur les résultats.
- **L'approfondissement et le développement de mécanismes efficaces pour la participation citoyenne** peuvent contribuer à renforcer la relation entre les citoyens et leurs gouvernants et améliorer la fourniture des services publics à l'échelon local.
- **L'établissement d'un cadre de résultats opérant, fondé sur des indicateurs réalistes**, est indispensable pour consolider le programme de financement et d'analyse de la Banque en permettant d'optimiser son impact sur le développement et de garantir le suivi des résultats.
- **Les programmes de diffusion des connaissances et d'échange avec des pays similaires ou plus avancés sont la pierre angulaire des interventions de la Banque.** Ces initiatives contribuent au dialogue sur l'action à mener, à la conception des programmes et à l'obtention de résultats.



## LES FONDEMENTS ANALYTIQUES DU NOUVEAU CADRE DE PARTENARIAT-PAYS :

Trois principaux travaux d'analyse ont servi de base aux priorités et domaines d'intervention identifiés par le nouveau CPF : le **Mémorandum économique** publié en 2017 et intitulé **Le Maroc à l'horizon 2040 : Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique**, le **Diagnostic-pays systématique** réalisé en 2018 et le **Diagnostic du secteur privé marocain**.

Tandis que le Mémorandum économique préconisait de privilégier davantage le capital immatériel du Maroc pour faciliter, à long terme, la réalisation de ses objectifs de développement, le Diagnostic-pays systématique suggérait de se pencher plus en avant sur la manière dont le Maroc pouvait se rapprocher de sa frontière d'efficacité pour accroître les gains de productivité et recommandait d'œuvrer plus vigoureusement en faveur de l'inclusion sociale et économique afin de favoriser le développement et la prospérité.

Enfin, le Diagnostic du secteur privé a permis de mettre en évidence les réformes nécessaires pour désentraver la croissance du secteur privé ainsi que les domaines prioritaires où la complémentarité des investissements publics et privés pouvait dynamiser le développement des infrastructures, de l'éducation et des marchés financiers. Les conclusions de ces travaux ont été incorporées aux objectifs stratégiques du nouveau CPF.

## STRUCTURE DU NOUVEAU CADRE DE PARTENARIAT-PAYS :

### CADRE DE PARTENARIAT AVEC LE MAROC (CPF) (2019-24) : AXES D'ACTION ET OBJECTIFS STRATÉGIQUES



Le CPF promeut des interventions qui ont des effets transformateurs. Il combine l'ensemble des instruments d'appui offerts par le Groupe de la Banque mondiale, à savoir l'appui financier, l'assistance technique, le partage des connaissances et les échanges Sud-Sud.

Afin d'articuler et apporter une réponse adaptée et novatrice aux enjeux de développement du Maroc, le CPF prévoit également de conjuguer les efforts de l'ensemble des institutions du Groupe, soit plus précisément la **Banque mondiale (BIRD)**, la **Société financière internationale (IFC)** et l'**Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA)**. Ce cadre de partenariat est en outre suffisamment souple pour s'adapter facilement à l'évolution des priorités du pays et de la situation du développement.

**Pour en savoir plus :** [www.banquemonde.org/fr/country/morocco](http://www.banquemonde.org/fr/country/morocco)

**Contacts :**

**Banque mondiale :** lbtissam Alaoui, ialaoui@worldbank.org